

Réforme électorale :

Principales recommandations stratégiques du gouvernement fédéral

Recherche et rédaction : Bureau national de la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités (FCFDU) et FCFDU de Leaside-East York et d'Etobicoke

JUILLET 2016

À propos de la FCFDU

La FCFDU est un organisme bénévole, non partisan et autofinancé qui compte plus de 100 clubs de la FCFDU, situés dans chacune des provinces canadiennes. Depuis sa création en 1919, la FCFDU œuvre à améliorer la situation des femmes ainsi qu'à promouvoir les droits de la personne, l'éducation du public, la justice sociale et la paix. La FCFDU jouit d'un statut consultatif particulier auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (CÉSNU) et fait partie de la Commission sectorielle, Éducation, de la Commission canadienne pour l'UNESCO. La FCFDU est le plus important membre de Graduate Women International, qui représente les femmes de par le monde.

Personne-ressource:

Bureau national CFUW-FCFDU: 331, rue Cooper, bureau 502, Ottawa, Ontario

613 234-8252

www.cfuw.org | advocacy@fcfdu.org

Aperçu

Les Canadiens ne sont pas représentés dans le processus électoral actuel. C'est pourquoi on observe de fausses majorités, des votes stratégiques et des votes gaspillés. La FCFDU implore le gouvernement de considérer sérieusement les arguments contre les systèmes uninominaux majoritaires à un tour, y compris le mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour et le scrutin préférentiel. Ces systèmes font en sorte que les Canadiens ne sont pas représentés et se désintéressent du processus électoral. De nombreuses études menées au cours de la dernière décennie en viennent toutes à la même conclusion : nous devons intégrer une forme de proportionnalité dans notre processus électoral. La FCFDU est une fervente partisane de la mise en œuvre d'un nouveau processus électoral fondé sur la représentation proportionnelle (RP). Ce système pourrait prendre plusieurs formes, comme on l'observe dans d'autres pays qui ont adapté les systèmes de RP en fonction de leurs propres besoins. Nous vous incitons à examiner les solides arguments énumérés ci-après à l'appui de la RP.

FCFDU: Réforme électorale

Réforme électorale : Passer du mode de scrutin préférentiel à un système de représentation proportionnelle au Canada

Préparé par : La FCFDU de Leaside-East York et la FCFDU d'Etobicoke

IL EST RÉSOLU que la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités (FCFDU) implore le gouvernement du Canada de réformer le système électoral en adoptant un modèle de représentation proportionnelle (RP) pour veiller à ce que la part des sièges au Parlement de chaque parti représente les suffrages exprimés.

IL EST RÉSOLU que la FCFDU demande au gouvernement du Canada de sélectionner et de mettre en œuvre un modèle de RP qui est transparent et doté de ressources suffisantes, et qui prévoit, notamment :

- 1. des consultations avec des experts en matière de réforme électorale;
- 2. des consultations publiques et un dialogue permanent avec les citoyens;
- 3. des mesures de sensibilisation du public tout au long du processus, pendant et après la mise en œuvre;
- 4. un examen impartial et transparent du nouveau système électoral après la tenue d'élections dans le nouveau système électoral.

Engagement de la FCFDU en faveur de la démocratie

La FCFDU est un organisme qui regroupe des citoyennes engagées et actives qui se soucient de la démocratie canadienne. Nous avons longtemps demandé des améliorations au système électoral pour le rendre plus accessible, transparent et équitable. En 2014, nous avons adopté une nouvelle politique sur l'intégrité des élections au Canada. Cette politique renforce l'autorité d'Élections Canada, exige que les partis déclarent tous les fonds reçus, impose des limites aux dons et restaure le système de financement démocratique de base par vote reçu, qui avait été éliminé par l'ancien gouvernement.

Nos membres croient fermement à l'importance du vote à tous les niveaux. Nos clubs de partout au Canada ont initié, réalisé et promu des activités visant à renseigner les Canadiens à propos du processus démocratique. Plusieurs de nos clubs ont connu un énorme succès lors des campagnes visant à inciter les gens à aller voter. Celles-ci ont permis de mieux informer les électeurs et d'accroître le taux de participation dans leurs circonscriptions respectives.

Pourquoi les systèmes uninominaux majoritaires à un tour ne fonctionnent-ils pas? **Principe de la sélection unique et votes gaspillés**

Dans notre système de scrutin majoritaire uninominal à un tour, ce ne sont pas tous les votes qui assurent une représentation. Partout au Canada, des politiciens qui ne recueillent pas la majorité des suffrages exprimés dans leur circonscription sont élus, et les suffrages exprimés en faveur d'autres candidats ne servent à rien. Dans les systèmes de scrutin majoritaire uninominal à un tour, les partis régionaux et les grands partis qui bénéficient d'un soutien concentré géographiquement sont surreprésentés, tandis que les petits partis et les partis qui bénéficient d'un soutien plus étalé sont sous-représentés.

Les votes gaspillés sont des votes qui n'entraînent aucune représentation. Lors des élections au Canada, il y a souvent quatre ou cinq partis en lice dans toutes les circonscriptions. Le parti qui récolte le plus grand nombre de votes dans une circonscription – et non la majorité des votes, mais simplement plus de votes que les autres partis – voit son candidat élu. Chaque vote exprimé pour un autre parti – même si ce dernier a récolté 30 % ou 40 % des votes – n'entraîne aucune représentation.

Le site Web Canadian Elections de l'Université Simon Fraser, sur les élections au Canada, a effectué une analyse détaillée de l'élection fédérale de 2011, où le taux de participation avait atteint 61,1 %ⁱ. Avec 3,7 % des votes, le Parti Vert a obtenu seulement un siège – ou 0,3 %ⁱⁱ. En Ontario, en obtenant un pourcentage de votes presque identique à celui du parti libéral, le Nouveau Parti démocratique (NPD) a obtenu deux fois plus de sièges, mais en Saskatchewan, où il a récolté près du tiers des votes, il n'a remporté qu'un seul siègeⁱⁱⁱ. Le parti conservateur a formé un gouvernement majoritaire avec 39,6 % des votes^{iv}. Il est clair que les suffrages exprimés dans ce système n'ont pas donné des résultats représentatifs.

Au cours des sept élections fédérales canadiennes tenues de 1980 à 2004, un peu plus de 49 % des votes ont été gaspillés v. Le mouvement Représentation équitable au Canada compare le Canada (50 % de votes gaspillés en 2004) aux pays utilisant les systèmes de RP: la Nouvelle-Zélande (1 % de votes gaspillés en 2005), l'Allemagne (4 % de votes gaspillés en 2005) et l'Écosse (6 % de votes gaspillés en 2003) Dans les systèmes de représentation proportionnelle, les suffrages exprimés représentent fidèlement les sièges remportés. Toutes les opinions sont entendues et représentées à l'Assemblée législative, et il n'y a pas de « sièges supplémentaires » pour les grands partis ou les partis détenant des monopoles régionaux.

En raison de la structure du principe de la sélection unique, notre mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour continue de faire élire des gouvernements faussement majoritaires. Les deux dernières élections fédérales ont élu des gouvernements majoritaires qui ont recueilli moins de 40 % des suffrages exprimés. Cette façon de faire est très antidémocratique.

Diminution de la participation électorale

Un aspect important de tout système démocratique est la façon dont les citoyens perçoivent leur capacité à influer sur le pouvoir et la prise de décision par l'entremise du processus électoral. Lorsqu'on utilise le mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour, la

satisfaction des électeurs est nettement plus faible. Quand les gens sentent que leur vote n'a que peu d'influence, ils ne votent pas. Il y a eu une diminution spectaculaire des taux de participation aux élections fédérales canadiennes : de jusqu'à 80 % dans les années 1950 et 1960, à 60 % en 2008 et en 2011^{vii}. La structure du principe de la sélection unique incite les électeurs à voter stratégiquement, ce qui peut entraîner une désillusion à l'égard du processus. La même situation prévaut avec le mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour et le scrutin préférentiel. Des études internationales montrent que la participation et la satisfaction des citoyens sont nettement plus élevées dans les pays qui ont adopté un système de RP, que les citoyens aient voté ou non pour le parti gagnant viii.

Représentation des femmes et des minorités

Dans le système uninominal majoritaire à un tour, les femmes et les minorités sont moins susceptibles de faire partie de la liste des candidats. Ce n'est pas parce qu'elles ne sont pas éligibles. C'est parce qu'historiquement, dans les processus de nomination, les partis ont favorisé les candidats masculins de race blanche, les considérant comme le meilleur choix pour la compétition électorale selon le principe de la sélection unique^{ix}. Les hommes blancs sont souvent considérés comme des candidats plus « acceptables », donc les partis ont moins tendance à choisir des femmes candidates. Malgré le fait que les femmes sont en fait majoritaires en nombre dans presque tous les pays du monde, leur représentation est déplorable au sein des gouvernements. Le gouvernement actuel jouit également d'une fausse majorité en ayant récolté 39,5 % des suffrages exprimés, soit un pourcentage similaire aux 39,6 % récoltés par le gouvernement majoritaire en 2011. Même si les femmes sont souvent bien représentées au sein du Cabinet, seulement 26 % des sièges sont occupés par des femmes.

Dans les systèmes de RP, les peuples autochtones, les groupes minoritaires et les femmes ont de meilleures chances de faire partie de la liste de candidats dans les circonscriptions plurinominales. En fait, les listes de partis peuvent fonctionner selon un mode « alternatif », présentant en alternance des femmes et des hommes comme candidats. Les listes incitent les partis à inscrire des candidats qui plaisent à une grande partie de l'électorat. Les partis peuvent également établir des quotas de femmes candidates.

QUAND ON COMPARE LES TROIS AUTRES PRINCIPALES DÉMOCRATIES OCCIDENTALES
UTILISANT DES SYSTÈMES DE SCRUTIN MAJORITAIRE UNINOMINAL À UN TOUR AVEC LES PRINCIPALES
DÉMOCRATIES OCCIDENTALES UTILISANT DIVERSES FORMES DE RP, LA REPRÉSENTATION FÉMININE
EST CLAIREMENT AVANTAGÉE.

Chaque pays énuméré ci-après utilisant un système de représentation proportionnelle a dépassé la recommandation minimale des Nations Unies de 30 % de députés féminins, la plupart dépassant ces recommandations de 57 %^x. Parmi les pays qui utilisent un système de scrutin majoritaire uninominal majoritaire à un tour, aucun n'a atteint la barre des 30 %.

Système électoral	Pays	Pourcentage de femmes au Parlement
Scrutin majoritaire uninominal à un tour	Canada	26,04 %
	Royaume-Uni	29,38 %
	États-Unis	19,35 %
Représentation proportionnelle	Suède	43,55 %
	Norvège	39,64 %
	Danemark	37,43 %
	Finlande	41,50 %
	Pays-Bas	37,33 %
	Espagne	40 %
	Allemagne	36,45 %
	Islande	41,27 %

Choisir la RP : Questions et préoccupations

Stabilité du gouvernement

Dans les systèmes de RP, puisque le nombre de votes se traduit directement en nombre de sièges, un plus grand nombre de gouvernements de coalition sont élus. Même si les mandats sont souvent plus courts, il n'y a aucune preuve que de se gouverner soi-même serait moins efficace ou que l'économie subirait des répercussions négatives. En fait, nous croyons que les gouvernements de coalition incarnent le véritable esprit de la démocratie : une pléthore de voix qui négocient pour le bien des citoyens.

Prolifération des partis

La plupart des gouvernements qui adoptent un système de représentation proportionnelle ont besoin de 5 % du soutien des électeurs pour être autorisés à siéger et obtenir des sièges^{xi}. Cette règle générale empêcherait la prolifération des partis au Canada. De plus, l'histoire montre que le passage à la représentation proportionnelle n'augmente que légèrement le nombre de partis qui remportent des sièges^{xii}. Les électeurs font preuve de jugement, et veulent généralement appuyer seulement les partis qui ont le potentiel d'obtenir des sièges ou de connaître une croissance. La crainte qu'un trop grand nombre de partis puissent remporter des sièges est sans fondement.

Gouvernements de coalition inévitables

Dans notre système actuel de scrutin majoritaire uninominal à un tour, chaque parti à lui seul forme essentiellement une coalition. Nous constatons que les factions de ces coalitions négocient pendant les courses à la direction et les congrès, mais rarement pendant les élections. Lorsque les élections sont tenues selon la méthode de représentation proportionnelle, la formation de coalitions devient beaucoup plus visible pour la population canadienne. Il s'agit en

fait d'une manière beaucoup plus démocratique de faire de la politique, lorsque les intérêts des gens sont publiquement représentés et négociés.

Étapes suivantes

Les Canadiens et les Canadiennes veulent des changements

Quatorze années de sondages d'opinion publique font état d'un soutien majoritaire pour la représentation proportionnelle^{xiii}. Au total, on a tenu dix commissions et assemblées sur la réforme électorale au Canada^{xiv}. Chacune en est arrivée à la même conclusion : la proportionnalité doit être une composante de notre système électoral^{xv}.

Le présent mémoire a souligné les grands pièges de notre système de sélection unique selon le mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour, qui ne permet pas à la population d'être bien servie et bien représentée. D'autres systèmes à scrutin majoritaire, tels que le scrutin préférentiel, ne parviennent pas à combler les lacunes du système de scrutin majoritaire uninominal à un tour.

Parmi les avantages d'un système de RP, mentionnons une plus grande satisfaction des citoyens. Dans les systèmes de RP, les électeurs sont plus satisfaits de l'efficacité du processus, et sont donc plus engagés et plus susceptibles d'aller voter. Dans un système de RP, il est possible de représenter tous les individus qui composent la mosaïque canadienne en élisant plus de femmes, de membres des peuples autochtones et de membres des minorités visibles. Enfin et surtout, le système de représentation proportionnelle est équitable et il constitue un choix judicieux. Dans les systèmes de représentation proportionnelle, les résultats des élections reflètent fidèlement les suffrages exprimés. Si nous croyons vraiment en la démocratie, nous devons intégrer la représentation proportionnelle dans notre système électoral.

vii Taux de participation aux élections et aux référendums fédéraux. Élections Canada. Élections Canada, 2011. Web.

viii Lijphart, A. (2012). Patterns of Democracy: Government Forms and Performance in 36 Countries. 2^e éd., Londres, Yale University Press.

ix Pilon, D. (2007). *The Politics of Voting: Reforming Canada's Electoral System.* Toronto, Emond Montgomery Publications.

x Pourcentages de l'Union interparlementaire en date du 1^{er} avril 2016. http://www.ipu.org/parline-f/parlinesearch.asp xi Hoff, Margaret. « Proportional Representation Needs Review ». *The London Free Press*. London Free Press, 10 avril 2010. Web.

xii Campagne de représentation équitable 2015. Campagne de représentation équitable 2015. Représentation équitable au Canada, 2015. Web.

xiii Carmichael, Kelly. « The Straw-man Case against Proportional Representation ». The Strawman Case against Proportional Representation Comments. *IPolitics*, 23 février 2015. Web.

i Heard, Andrew. « 2011 Canadian Election Results ». 2011 Canadian Election Results. Université Simon-Fraser,

іі ibidem

iii ibidem

iv ibidem

v Représentation équitable au Canada. *Dubious Democracy: Report on Federal Elections in Canada from 1980-2004*. Tiré de : http://www.fairvote.ca/wp-content/uploads/2013/06/Dubious-Democracy-Federal.pdf. Page 4, 2006.

vi Représentation équitable au Canada. (2013). *This is Democracy? Why Canadians Need a Fair and Proportional Voting System*. Tiré de : http://www.fairvote.ca/wp-content/uploads/2013/06/FVC-Tabloid.pdf.

xiv *ibidem*

xv ibidem